

# UN PROJET DE CENTRALE ÉLECTRIQUE EN GUYANE QUI VA À L'ENCONTRE DES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

COMMUNIQUÉ

DE LA LDH ET DE LA SECTION

LDH DE CAYENNE

PARIS ET CAYENNE,

LE 24 MAI 2023

La LDH (Ligue des droits de l'Homme) et sa section locale de Cayenne condamnent la posture condescendante et insultante du ministre des Outre-mer, Jean-François Carencq, envers les peuples autochtones de Guyane, sur les ondes de Radio Péyi le 16 mai 2023.

Force est de constater que, loin de la volonté de dialogue annoncée, le ministre attise les tensions et l'animosité envers les peuples autochtones de Guyane et la communauté Kalî'na par un discours méprisant, niant les libertés fondamentales à s'exprimer, manifester et défendre ses droits.

Le conflit qui oppose le village Prospérité à la centrale électrique de l'ouest guyanais (CEO) et la préfecture de Guyane requiert de l'Etat une démarche de résolution et de solution respectueuse des droits autochtones bafoués jusqu'alors : du défaut de concertation à la répression disproportionnée des manifestantes et manifestants, en passant par la mise en garde-à-vue du chef Sjabere.

Les carences énergétiques de la Guyane et le manque de consultation pour un consentement libre et éclairé des villageois de Prospérité incombent à l'Etat seul qui ne peut en faire porter la responsabilité aux peuples autochtones qui s'opposent à l'emplacement du projet CEO sur leurs terres.

Nous demandons au gouvernement de s'atteler à une sortie de crise dans les plus brefs délais, par le déplacement du projet CEO, et de privilégier la cohésion des communautés de Guyane et une réponse aux besoins en énergie du territoire qui soit adaptée et respectueuse des personnes qui y vivent.

Ligue  
des droits de  
l'Homme

FONDÉE EN 1898

